



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 11 janvier 2023

ATTENTION: sous embargo jusqu'au 11 janvier 2023, 18h30 heure suisse

Intrusion violente: l'UNIGE dépose plainte pénale

Suite à la tentative d'agression contre la Conseillère nationale Céline Amaudruz, l'Université porte plainte contre inconnu-es pour violation de domicile.

Elle réaffirme son attachement à la liberté d'expression et mettra tout en œuvre pour en garantir l'exercice.

Le 21 décembre dernier, neuf individus masqués ont tenté d'interrompre une joute oratoire publique sur la neutralité suisse, organisée dans les locaux de l'Université de Genève par les associations estudiantines Foraus Genève et le Club genevois de débat de l'Université de Genève. Deux des individus ont pénétré de force dans la salle où l'événement réunissait un public d'environ 200 personnes. Ils ou elles ont jeté un liquide malodorant à travers l'auditoire et s'en sont pris à la conseillère nationale Céline Amaudruz, membre du jury de cette joute oratoire, l'invectivant et tentant sans succès de l'entarter. **Ces faits inadmissibles, aussitôt condamnés par l'UNIGE, sont une menace directe sur la liberté d'expression et une entrave aux règles qui régissent le fonctionnement démocratique de notre société. Ils ne sauraient en aucun cas être tolérés.**

Dans sa séance du 11 janvier, et après avoir reçu les organisateurs de l'événement, le Rectorat a décidé de déposer une plainte pénale contre inconnu-es pour violation de domicile, sans préjudices d'autres qualifications. Si des étudiant-es de l'UNIGE devaient figurer parmi les auteurs/euses de trouble, ils ou elles pourraient en outre être déférés devant le conseil de discipline et s'exposeraient à des sanctions administratives.

C'est la troisième fois depuis le printemps 2022 que la tenue d'un événement public organisé dans les locaux de l'Université de Genève est interrompue, voire empêchée, de manière intimidante et anonyme, par des individus, interdisant à l'UNIGE de mener à bien sa mission de service à la cité.

Suite aux deux premières interruptions violentes, fondées toutes deux sur des allégations de transphobie, des lignes rouges avaient été tracées. La communauté universitaire dans son ensemble, au travers du Rectorat et de la Conférence universitaire des associations d'étudiant.e.x.s (CUAE), avaient rappelé, dans **un texte commun** les valeurs de l'institution qui engagent tous ses membres: le refus de la violence, le respect de la liberté d'expression et le respect des personnes.

Estimant la voie du dialogue plus efficace que celle de l'affrontement, l'institution avait alors renoncé au dépôt d'une plainte pénale. Elle avait l'espoir sincère que cet engagement renouvelé serait entendu, compris et respecté, même au-delà de la communauté universitaire. Cet espoir a été déçu, la volonté de dialogue a été mal interprétée et a pu générer chez certain-es, dans ou hors les murs de l'Université, un sentiment d'impunité qui n'a pas lieu d'être.

Fidèle à sa mission de partage des savoirs, l'Université accueille chaque année plusieurs centaines d'événements ouverts au public. Chacun d'eux fait l'objet d'une évaluation des risques au moment de la réservation des salles qui prend en compte le sujet, les intervenant-es, le nombre de participant-es attendu-es et le contexte général. Sur cette base, les organisateurs/trices déploient un dispositif de sécurité adapté. L'UNIGE constate à regret que des événements qui ne présentaient jusqu'ici pas de risques particuliers, comme la joute oratoire du 21 décembre dernier, doivent désormais être réévalués. Les dispositifs de sécurité seront adaptés en conséquence.

L'Université est et restera ce lieu de débat ouvert où les désaccords peuvent s'exprimer dans le respect des personnes et des opinions, où tous les thèmes peuvent être abordés et étudiés, où la liberté académique est garantie. Le Rectorat prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ces valeurs et lutter contre toute forme de censure ou d'autocensure.

contact

Marco Cattaneo

Directeur de la communication

+41 79 666 83 85

media@unige.ch

À propos de l'Université de Genève

Fondée en 1559 par Jean Calvin et Théodore de Bèze, l'Université de Genève (UNIGE) compte aujourd'hui parmi les 100 meilleures universités au monde. Elle jouit d'un fort rayonnement international et développe un réseau de collaborations sans cesse densifié, s'appuyant sur sa situation unique au cœur de la Genève internationale, l'une des capitales mondiales du multilatéralisme. Reconnue pour la qualité de sa recherche qui lui a valu de nombreuses distinctions, dont plusieurs prix Nobel et médailles Fields, l'UNIGE est membre de la Ligue européenne des universités de recherche (LERU). Elle privilégie les approches pluridisciplinaires pour relever les défis complexes, tels que la transition numérique et les objectifs de développement durable. L'UNIGE accueille chaque année près de 19 000 étudiantes et étudiants provenant de 150 pays dans ses neuf facultés et treize centres interfacultaires. Elle couvre l'essentiel des domaines de la science, de la médecine, des lettres, de l'économie et du management, des sciences de la société, du droit, de la théologie, de la psychologie et des sciences de l'éducation, de la traduction et de l'interprétation. L'UNIGE poursuit trois missions : l'enseignement, la recherche et le service à la cité.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Service de communication

24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

media@unige.ch

www.unige.ch